

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 12 janvier 2017 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., CZEKIERDA, DUCLOUX, M.M. PRIET, VIALLET, GOUOT, BARRAL, RONDEAU,

Absents : M PRIET, TILLIER

Pouvoir de Mr TILLIER à Mr VOILLOT

### Statuts de la CCGAM

Le Conseil a adopté les nouveaux statuts de la CCGAM et nommé ses délégués de commissions

### Travaux

- Les travaux de voirie pour 2017 : la commission voirie va faire une tournée des routes et chemins afin de prévoir les travaux futurs
- Les travaux de la salle : reste 2 portes à changer, les dalles à faire devant la nouvelle porte et devant l'entrée de la salle. Une réflexion sur l'aménagement de la cuisine est engagée
- Ancienne poste : un devis va être demandé pour installer un radiateur dans la cuisine
- Le square : son aménagement est repoussé jusqu'à la réception des accords pour une subvention
- Le terrain communal derrière le bâtiment Baudot et le local cantonnier : réflexion sur un aménagement possible ( parcours de santé, matériel sportif... )
- Rachat de nouvelles tables pour les bords d'Arroux
- Rachat de vaisselle pour la salle : couteaux ....
- Bibliothèque : rafraîchissement et réflexion sur une utilisation possible

### Repas des aînés

Le Conseil a décidé de faire le repas des accompagnants à 30 €

### Dépôt de déchets après les berges de l'Arroux

Le dépôt de déchets après les berges aménagées de la rivière est interdit : à l'heure actuelle, des déchets divers sont déposés et incinérés : cet endroit fait partie du périmètre de protection des puits de captage et toute pollution est interdite : un arrêté va être pris et tout contrevenant sera sanctionné

### Plan de désherbage

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite sur le domaine public sauf le cimetière. Mr le Maire propose de ne plus traiter chimiquement le cimetière et propose de limiter les zones gravillonnées sur la commune ( autour des wc publics, du monument aux morts...) et de refaire des places de parking derrière le bâtiment Baudot.

### Tracteur

Le tracteur communal est en panne de direction : le conseil a décidé de le remplacer et de racheter du matériel qui permettra de se servir des différents outils appartenant à la commune. Pour l'instant les offres trouvées ne correspondent pas au budget ( environ 10 000 €)

### Elagage

Des courriers vont partir car les haies le long de certains chemins ne sont pas faites et rendent ces derniers difficilement utilisables.

CHARBONNAT, le 20 janvier 2017

Le Maire